



Protocole sanitaire COVID 19

Recommandations familles et pratiquants

PREAMBULE

Il nous semble nécessaire, au-delà des mesures générales, de vous présenter un résumé des précautions à appliquer par les familles pour qu'un retour des pratiquants se fasse dans des conditions optimales de sécurité pour chacun (le pratiquant, sa famille, les cadres et les bénévoles susceptibles d'être présents à la Base Nautique).

Certaines mesures sont connues car réalisées depuis 2 mois par chacun, d'autres sont adaptées à notre pratique et favorisées par notre expérience et notre réflexion que ce soit, notamment, celle de Cathy en tant qu'infirmière scolaire que celle de Michel en tant que médecin généraliste, confrontés à des situations similaires. Elles sont des déclinaisons des mesures gouvernementales et fédérales.

Ces mesures exceptionnelles doivent être acceptées dans leur ensemble malgré le caractère inédit, contraignant et parfois peu cordial. Ce n'est qu'à cette condition que nos pratiques peuvent être autorisées et perdurer.

Aucun accueil de public ne sera possible en dehors des horaires d'arrivée prévus.

Aucune entrée d'adhérent en situation d'entraînement individuel ne sera possible en dehors des horaires d'ouverture de la Base et de la présence obligatoire d'un cadre technique responsable prévenu 24h00 à l'avance

Nouveaux horaires de présence des cadres (y compris pause de 30 min):

Mardi au vendredi de 11h30 à 19h00, samedi de 9h30 à 17h00

REGLES

Les parents et les jeunes adhérents s'engagent à ne pas venir à la Base en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez la personne, ses proches immédiats ou sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à la Base. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à la Base. De plus, si au cours des prochaines semaines, un cas suspect était signalé, il convient de prévenir rapidement le président du Club (Numéros contact en fin de document). Il en sera fait de même en retour auprès des adhérents si un cas suspect était décelé à la Base.

Les pratiquants sont informés clairement des conditions d'ouverture de la Base, de leur rôle actif dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, masques ...). Chaque participant doit disposer de 2 masques (1 sur le visage et 1 en réserve). Le masque ne peut être utilisé pendant plus de 4h00 consécutives et doit être rangé après usage (pour évacuation dans poubelle des ordures ménagères si masque chirurgical ou lavage selon le cas), dans une poche hermétique différente de

celle du masque propre. La famille ou la personne s'assure que le masque « grand public » en tissu est conforme à la norme AFNOR SPEC S76-001.

L'activité physique à la Base est une activité nautique exclusivement extérieure et limitée à la durée nécessaire en réduisant les temps habituels de « partage social » et de convivialité en s'inspirant de la formule « kayak Only » ou « Just Paddle » ! Les transports motorisés ne seront pas utilisés.

La pratique en binôme sur un bateau ne sera pas permise dans les prochaines semaines tout au moins.

Les déambulations seront autorisées dans le niveau 0 de la Base (Rez-de chaussée de la Base, sanitaires, 3 points d'eau, quai extérieur) selon le plan de déplacements figurant pages 4 et 5 du document général mais l'accès à l'étage sera interdit aux adhérents (pas d'accès vestiaires, sanitaires de l'étage, salle de musculation), de même que le bureau des cadres, la salle de réunion et le vestiaire PMR.

Il est demandé aux adhérents de venir de préférence en tenue de pratiquant et de disposer d'une tenue de rechange sèche et chaude et d'une serviette pour partir de la structure à la fin de la séance (limiter le nombre de sacs de sport au minimum nécessaire). Le dépôt des vêtements propres et du sac de sport sera géré à même le sol dans une zone individuelle centrale définie par marquage (cercles de peinture).

Pour les Ecoles de Pagaie, des groupes de niveau de pratique sont mis en place les mercredi et samedi de 14h00 à 16h00 précises. Ces groupes sont préalablement déterminés par les cadres et diffusé auprès des familles de manière double (WhatsApp et Mail). Si le pratiquant, de manière exceptionnelle, ne peut venir, la famille s'engage à prévenir le cadre au moins 2 heures à l'avance pour éviter la préparation du matériel individuel de pratique. (Numéros contact en fin de document)

Chaque mineur, doit disposer dans son sac d'un numéro de téléphone portable de la personne en charge de le récupérer à 16h00 précises.

L'arrivée au club devra se faire 5 minutes maximum avant le début du cours. Les familles arrivées plus tôt attendront dans leur véhicule. Il n'y aura pas de temps convivial ou de contacts. Tout doit être fait pour éviter le rassemblement des enfants et des parents à l'entrée de la Base Nautique. Afin de limiter les cas contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de la Base mais doivent s'assurer avant de partir, (visuellement au moins) que l'enfant est pris en charge par un cadre ou un responsable.

Une zone d'attente extérieure au bâtiment sera matérialisée au sol par 9 points de peinture à la partie gauche de l'entrée, le long du canal, avec des distances à respecter de 1 m. Les jeunes pratiquants attendront sur cet emplacement l'ordre des cadres de rentrer à la Base. Ils porteront obligatoirement un masque. La mise en place et la gestion d'un masque n'est pas aisée et risque finalement, si elle est mal réalisée, d'être plus néfaste que bénéfique. L'affiche annexe est importante à assimiler.

Les grilles extérieures seront fermées durant les séances sportives encadrées, mais les grilles latérales resteront ouvertes pour permettre une évacuation de sécurité. Les portes du club resteront ouvertes pour permettre une aération suffisante et une évacuation en cas d'incendie.

Un sens de circulation et un affichage sera défini de façon à identifier l'entrée et la sortie du bâtiment.

Les jeunes, en file indienne, distancés de 1 m, déposeront leurs effets personnels sur l'emplacement central réservé. Aucun échange de matériel (ballon, stylo, cours, bouteille d'eau, nourriture...) n'est autorisé.

Un cadre ouvrira le robinet d'eau et chacun fera un passage systématique au lavabo pour un lavage des mains durant 30 secondes à l'eau et au savon et séchage à l'air libre. Le cadre refermera le robinet à la fin. Un lavage de main efficace nécessite de lire l'affiche de conseils annexée.

Des toilettes seront disponibles au rez-de-chaussée et seront accessibles, ainsi qu'un lavabo interne pour un nettoyage des mains avant et après le passage aux toilettes. Des serviettes papiers seront disponibles. La

serviette servira, à la sortie, à ouvrir la poignée de porte et sera jetée ensuite dans une poubelle extérieure. Le sèche-main électrique soufflant sera neutralisé.

Le ou les cadres auront au préalable préparés le matériel de pratique individuel, disposé sur le quai (bateau, pagaie, gilet), identifié pour chaque participant.

Chaque participant dépose son masque avant l'activité sportive, avec son sac de sport.

Des séances d'activités physiques ou de footing peuvent être proposés en respectant les distanciations (1 m en statique, 10 m en course à pied) avec des déplacements programmés par les cadres au sein de la structure ou dans ses abords immédiats.

A la fin de la séance sur l'eau, le pratiquant laisse son matériel sur le quai. Le cadre procédera au nettoyage au jet d'eau puis à la désinfection par pulvérisation de virucide sur les bateaux et pagaie sur le quai sans toucher au matériel et trempage des gilets dans une solution de virucide disposée en extérieur. Le séchage des gilets aura lieu dans l'espace anciennement réservé aux activités touristiques. Le reste du matériel sera rangé, par les cadres, dans la Base après un temps de séchage.

Les pratiquants, immédiatement après leur temps sportif se lavent les mains au robinet extérieur selon le même protocole qu'à leur arrivée et prennent leurs vêtements secs de manière distanciée sous la surveillance vigilante d'un cadre, remettent leur masque. La collation est interdite à l'intérieur du bâtiment. A l'heure de fin de séance, ils sont libérés par les cadres, en file indienne, en direction des parents présents à 16h00.

Pour information, les lieux (sols, surface des bureaux, rampes extérieures) seront nettoyés une fois par jour, de même que les zones sensibles (toilettes, interrupteurs, poignées de porte, cadenas, ...) par des produits virucides répondant aux normes NF 14476 et respectueux de l'environnement.

Toutes ces informations utiles (validées par le Conseil d'administration du club au plus tard le 10 mai 2020) et des modifications actualisées, seront mises en ligne sur le site du club <https://www.perigueuxcanoe.org/>. Des informations considérées comme plus urgentes seront diffusées aux adhérents et à leur famille par mail.

La pérennité de notre pratique tient au respect par chacun de ses règles. L'association se prépare à un contrôle sanitaire de son fonctionnement.

Le calendrier de début de pratique de chaque groupe :

26/05/20	Pratique individuelle adulte, uniquement extérieure, en présence d'un cadre technique à la Base, durant les horaires d'ouverture et sur rendez-vous téléphonique préalable 24h00 à l'avance. Nécessité de nettoyage du matériel personnel à la fin de la séance ou de partir avec à son domicile.
02/06/20	Groupe Compétiteurs 14h à 17h00
03/06/20	Groupe EFCK G1 (débutants) 14h à 16h00
05/06/20	Groupe adulte pour pratique individuelle 16h à 18h00 (ex-groupe Kayak-Polo)
06/06/20	Groupe adulte pour pratique individuelle 10h à 12h00 Groupe EFCK G2 (confirmés) 14h à 16h00

Contacts :

Michel CADET 06 80 61 60 06 – Francis HOSTENS : 06 40 67 25 19
Base Nautique, Cadres techniques (Rémi, Julien) : 05 53 04 24 08 / 06 01 90 79 99

Les familles s'engagent, en autorisant leur enfant à participer aux Ecoles de Pagaie, à respecter chacune de ces préconisations, de même que les pratiquants majeurs. Le club se réserve le droit de renvoyer un pratiquant hors du club si, celui-ci, par son comportement nuit à la sécurité sanitaire du groupe.